

CENTRE AÉRÉ – Toussaint 2023

Du Lundi 23 au vendredi 27 octobre 2023

Inscription enfant habitant sur la commune de Faulx**L'ENFANT :**

Nom – Prénom :

Date de Naissance : Lieu de naissance :

Groupe + de 6 ans : Groupe - de 6 ans : **LES PARENTS :**Je soussigné(e) responsable légal : mère – père - tuteur (*destinataire de facturation*)

Nom – Prénom :

Adresse : Code Postal :

Ville : N° Tél. :

Profession des parents :

Père : Mère :

N° CAF : N° Sécurité sociale :

LE SEJOUR : Semaine complète du 23 au 27 octobre : (5 jours)

- Alloc. CAF (QF inf. à 800) = 50.50 € ATL = 26.50 € - PAI = 32.25 € - ATL sous PAI = 8.50 €
- Alloc. CAF (QF sup. ou =800) = 71.75 € - ATL = 48.00 € - PAI = 53.25 € - ATL sous PAI = 29.50 €
- Aucune Aide : 95.50 € - PAI = 77.25 €

- (+ participation financière 6 € par enfant si sortie)

(PAI : réservé aux enfants bénéficiant d'un projet d'accueil individualisé - repas fourni)

	CAF	ATL	CAF Protocole PAI	ATL Protocole PAI	Nb jours	TOTAL
Alloc. CAF (QF inf. à 800)	10.10 €	5.30 €	6.45 €	1.70 €	5	
Alloc. CAF (QF sup. ou =800)	14.35 €	9.60 €	10.65 €	5.90 €	5	
Aucune Aide	19.10 €		15.45 €		5	

Documents à joindre impérativement **IMPERATIVEMENT** :

- Fiche sanitaire de liaison
- Attestation d'assurance
- Notification CAF et attestation d'aide aux temps libres, à jour (quotient familial)

Sans ces documents, **le tarif le plus élevé sera appliqué** et **aucune réclamation** ne sera prise en compte.
Aucune annulation de séjour ne sera effectuée sans motif réel et sérieux (certificat médical...)
 Le règlement intérieur est disponible sur le site : www.mairie-faulx.fr

☞ Le règlement devra être effectué auprès du Trésor Public, après réception de la facture.
 Les chèques CESU ne sont pas acceptés.

Date :

Signature des parents :